



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003 /AAONO/PU/L07/SP/CDPM/2021 DU 13 /04 /2021**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BUREAU DU PRÉFET DU DÉPARTEMENT
DE LA MVILA, RÉGION DU SUD**

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021, le **Préfet du Département de la Mvila**, Autorité contractante, lance un **Appel d'Offres National Ouvert**, en vue de la réalisation des travaux de réhabilitation du bureau du Préfet du Département de la Mvila, Région du Sud.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- **ETUDES-MOBILISATION DU CHANTIER;**
- **COUVERTURE-PLAFOND ;**
- **MACONNERIE-ENDUIT-PLOMBERIE ;**
- **MENUISERIE BOIS-METALLIQUE-VITRERIE ;**
- **ELECTRICITE ;**
- **PEINTURE.**

Les détails desdits travaux sont contenus dans le **Cahier des Clauses Techniques Particulières** et dans le **Devis Estimatif et Quantitatif**, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**, soit **60** jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

4. COUT PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel des travaux s'élève à **sept millions cent cinquante un mille six cent soixante un (7 151 661) Francs CFA.**

5. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance n'est pas autorisée.

6. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **Ministère des Finances, en délégation ponctuelle**, Exercice 2021, imputation budgétaire N° 55 66 685 03 3300 10 6168 331

7. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce **12** du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de cent quatre-vingt mille (143 033) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

8. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, au Service du Développement Local, à la Préfecture de la Mvila à **Ebolowa** dès publication du présent avis, ou au site web de l'ARMP.

9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, aux heures ouvrables, au Service du Développement Local à Préfecture de la **Mvila** dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme, non remboursable, de quinze mille (15.000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Trésorerie Générale d'Ebolowa**.

10. REMISE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au Service du Développement Local, à la préfecture d'**Ebolowa**, au plus tard le **12 / 05 / 2021 à 14h 00 minutes** précises.

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun un (01) original et sept (07) copies. Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AAONO/PU/L07/SP/CDPM/2021 DU 13 /04 /2021

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES DU BUREAU DU DEPARTEMENT DE LA
MVILA,
REGION DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

12. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, aura lieu le **12/05/2021** à partir de **15** heures précises dans la salle de conférence de la **Préfecture d'Ebolowa**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

13. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire **oui/non**.

☞ Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après les 48 heures réglementaires ;
- Déclaration non conforme, pièces falsifiées ou signées par une autorité incompétente ;
- Dossier non conforme aux prescriptions et aux spécifications techniques du **DAO** ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Note technique inférieure à **5/7** des « **oui** » ;
- Exclusion du soumissionnaire par l'**ARMP** (Agence de Régulation des Marchés Publics) de la commande publique ;
- Absence de la quittance d'achat du **DAO** ;

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en huit (08) exemplaires, dont un (01) original, sera purement et simplement rejetée.

☞ Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies:

- Présentation générale de l'offre ;
- Expérience de l'Entreprise dans les travaux similaires ;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement des travaux ;
- Disponibilité du matériel de chantier et des équipements à mobiliser ;
- Méthodologie d'exécution et planning des travaux ;
- Capacité financière ;
- Acceptation de la lettre commande et des clauses du marché ;

→ Preuve de la visite du site des travaux.

La qualification technique s'obtient après satisfaction des cinq (05) critères essentiels sus-listés. A défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **5/7** de « **oui** » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. ATTRIBUTION DU MARCHE

L'adjudicataire du Marché sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux, et dont l'offre financière a été évaluée la **moins disante**.

15. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès de la Préfecture d'Ebolowa.

17. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le **Préfet du département de la Mvila**, Autorité contractante, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Fait à Ebolowa, le 13 avril 2021

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MVILA

(Autorité contractante)



Ampliations :

- ARMP (pour publication et archivage)
- Président de la CDPM/MVILA
- MINMAP/MVILA
- MINEPAT/MVILA
- DD/MINDCAF/MVILA
- CRTV/Sud (pour publication)
- SOPECAM/Sud (pour publication)
- Affichage
- Archives/Chrono.